field) a proposé cette politique, je n'étais pas de son avis. Il appelait cela un blocage des prix. Lorsque j'ai parlé au nom du parti conservateur le 8 mai, dans la circonscription dont le siège était contesté par M. Madill, j'ai dit que si le parti s'en tenait à cette politique de gel des prix sans songer aux sept ou huit graves reproches qu'il pouvait faire au gouvernement, nous bloquerions un million de voix. Je ne prétends pas que la situation aurait été tout autre, mais je dis ceci: si nous avions raison en avril, en mai, en juin et en juillet 1974, n'avons-nous pas encore raison aujourd'hui?

Où en sommes-nous? La situation s'est-elle améliorée? A-t-on jugulé l'inflation? Il y a deux ans et demi, le premier ministre (M. Trudeau) proclamait d'un air de défi—il était au Canada—qu'il avait une grande nouvelle à nous annoncer: «Il n'y a plus d'inflation». En juin dernier, il disait: «Ma foi, il y a bien une certaine inflation, mais si mon gouvernement reprend le pouvoir, je la terrasserai». Je n'ai rien vu qui laisse prévoir une telle victoire depuis juillet dernier.

Traversez le Canada. Parlez au Canadien moyen. Il se préoccupe énormément de la situation actuelle. Notre société n'inspire plus confiance. C'est en partie à cause de l'affaire Watergate, même si nous avons un régime monarchique. Si Nixon avait été premier ministre sous un régime monarchiste, il aurait démissionné dès les premières divulgations.

Les gens se demandent: Que fait le Parlement? Qu'a-t-il fait jusqu'ici? Aujourd'hui, nous avons entendu le genre de réponses que donnent le président du Conseil privé (M. Sharp) et un ou deux autres ministres. Ils disent: «Nous nous en occupons.» Il y a des grèves à Montréal. On brave la loi. Que fait le gouvernement? Cela ne se passe pas seulement à Montréal. Il y a d'autres cas partout au Canada. Et que fait le gouvernement? On enfreint la loi. Le Parlement a publié un décret, mais on dénigre et on brave ce décret. Et le gouvernement répond mollement: «Nous nous en occupons.» Le ministre de la Justice (M. Lang) a l'air tout à fait sincère quand il dit à la Chambre: «Nous nous en occupons.» Eh bien, qu'il s'en occupe, qu'il s'occupe de la violation flagrante de la loi et d'un décret du Parlement.

Monsieur l'Orateur, on se méfie du Parlement. L'emploi de paroles grivoises à la Chambre n'a pas ajouté à la dignité du Parlement. J'imagine que cela fait maintenant

Traitements des parlementaires-Loi

partie de notre mode de vie. Monsieur l'Orateur, aujourd'hui je parle d'une façon que bon nombre de collègues désapprouvent. J'ai déjà été dans une situation semblable. Par exemple, en 1963, on avait condamné mon gouvernement pour sa politique de dévaluation et sa position sur la dissémination et l'extension des armes nucléaires. Certains disaient que cette position était une hérésie. Pourtant, aujourd'hui, elle est tout à fait acceptée. Les gouvernements libéraux qui ont succédé à mon administration ont maintenu cette dévaluation, qui a bien favorisé l'expansion de notre commerce. Quand ils l'ont supprimée, notre commerce a baissé sensiblement.

Je ne comprends pas le ministre. Il a beaucoup d'expérience. Il a occupé un poste élevé dans la Fonction publique; c'est peut-être pour cela qu'il manque d'assurance. La futilité de son explication au sujet de l'augmentation de 50 p. 100 proposée à l'origine est presque inconcevable. Cette première proposition a choqué l'opinion publique et le gouvernement a proposé autre chose. D'une certaine façon, sa deuxième proposition est pire que la première. On a déjà parlé de cette question. Je ne répéterai pas les arguments qui ont déjà été avancés à ce sujet.

Monsieur l'Orateur, affirmer, à l'appui de la mesure à l'étude, que l'on estimait que les députés touchaient une rémunération insuffisante pour leurs services, cela me paraît fort étrange. Lorsque le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) et moi-même sommes arrivés à la Chambre, nous touchions \$4,000 par année. Je suis venu à Ottawa durant les années de guerre. Nous ne disposions pas de ces services de secrétariat qui coûtent maintenant des milliers de dollars supplémentaires. Mais on en demande plus aujourd'hui, et l'on avance comme explication que le gouvernement tient à assurer au député moyen une rémunération raisonnable pour son travail. D'accord, mais j'en conviens dans la mesure où il faut un revenu accru pour faire face au coût accru de la vie. Nous ne devrions pas nous trouver victimes de discrimination.

• (1520)

Il s'agit d'une hausse de 33 p. 100. Jamais dans notre histoire avons-nous vu autant de grèves ouvrières qu'aujourd'hui et ces derniers mois. En 1974, il s'est perdu 93 millions de jours de travail au Canada, soit trois millions et demi de plus qu'en 1973. Notre instabilité ouvrière est pire que celle de tous les autres pays à l'exception de l'Italie.